

Mesdames, Messieurs les élus, Madame La déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, Messieurs du Corps des pompiers,
Chers habitants du 9^{ème} arrondissement, Chers adhérents,

A. Introduction

Nous voilà réunis pour la 4^{ème} fois dans ce petit coin du 9^{ème} arrondissement.

Nous avons envie, lorsque nous avons préparé ce moment, de parler d'avancée, d'espoir.

Et puis non. C'est encore beaucoup de découragements, d'incertitudes, de plaies non cicatrisées, c'est encore beaucoup trop tôt.

B. avancées

alors quelles avancées ?

tout d'abord notre amitié – nos amitiés – c'est sous ce signe que nous avons voulu placer cette nouvelle année, avec la photo de Julie Ansiau et les beaux témoignages recueillis par Geneviève Goetzinger sur la palissade.

Ensuite, aussi notre lente, très lente acceptation de ce qui s'est passé ici il y a 4 ans et notre nécessité de nous reconstruire physiquement et mentalement.

C. incertitudes

et pourquoi les incertitudes ?

tout d'abord les expertises et les contre-expertises demandées par la Ville de Paris qui bloquent les avancées au pénal et au civil et la reconstruction de nos immeubles.

Et ensuite, quel calendrier ? le retour au 4, au 6 rue de Trévis, au 13 rue sainte cécile ? septembre 2024 ? 1^{ère} date avancée, fin 2024 ? 2025 ?

Nous allons avoir encore de nombreuses commémorations sur ce lieu – 2024 c'est certain – 2025 ?

D. découragements

ces incertitudes nous minent, cette date du 12 janvier nous fait replonger 4 ans en arrière.

Nous voyons une aggravation de notre fatigue physique et psychique et de nos préjudices psychologiques si peu reconnus.

Alors le découragement gagne de nouveau les victimes. Nous sommes proches de l'épuisement.

C'est ça, un accident collectif sur la voie publique dans Paris !

E. espoir

alors l'espoir ? que cette année 2023 marque le succès de nos reconstructions avec notamment un accord-cadre d'indemnisation qui fonctionne vraiment, délesté de ses lourdeurs. Un dossier, car dans cet accord-cadre nous sommes des dossiers plutôt que des victimes, c'est 50 – 100 pièces à produire, des examens et expertises à repasser pour nous et même pour nos enfants 4 ans après ... c'est insupportable.

Et La ville de Paris avait promis de régler rapidement, avant la fin décembre 2021 20M€ pour les sinistrés. Au 30 novembre 2022 il a été versé 107.000 € et au 31 décembre 2022 1,2 Million.

Nous faisons face à une mise en œuvre lente, tatillonne et souvent indécente vis-à-vis des victimes.

Alors, encore et toujours, nous associations, Fenvac, DIAV, PAV, CLAV et nos avocats remontons au combat ! nous avons ce mot là en tête le lendemain du sinistre, et il est désolant de voir qu'il reste encore totalement d'actualité, encore aujourd'hui.

F. Remerciements

Et je finirai par un grand, grand merci à Delphine Bürkli notre maire, à Charlotte Deliry et toute l'équipe si précieuse de la mairie du 9e pour leur soutien quotidien, leur écoute et sans lesquels nous ne serions pas debout aujourd'hui.

Et bien sûr, toujours une pensée émue pour Arthur qui a été à nos côtés dès le début. La palissade, notre point de rencontre.

E Demain

Et demain, nous allons renforcer nos amitiés, nos solidarités c'est finalement ce que nous avons gagné, et ce qui nous restera pendant très longtemps.

Merci à vous tous d'être présents aujourd'hui. D'être là à soutenir nos actions.

Merci à vous d'être présents

Ensemble

Je suis Dominique Paris la Présidente de l'association Trévisse Ensemble, qui a vocation à fédérer les victimes de l'explosion du 12 janvier 2019.

Et Je donne la parole à Linda Zaourar, la Présidente de VRET.